RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01309
Numéro SIREN : 440 245 314
Nom ou dénomination : ABO-ERG Environnement

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/016929

16 929

ERG ENVIRONNEMENT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL : 40 000 €UROS

SIEGE SOCIAL

ZI DES PLAYES JEAN MONNET SUD, QUARTIER LA FARLEDE 243 AVENUE DE BRUXELLES, 83500 LA SEYNE SUR MER

440 245 314 RCS TOULON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 30 JUIN 2021

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Du procès-verbal de l'actionnaire unique du 30 juin 2021 de la société visée en rubrique, il résulte notamment ce qui suit :

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance par la lecture qui lui en a été faite du rapport du Président, statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice écoulé et après avoir constaté que la Réserve légale était dotée d'un montant représentant au moins 10% du capital social et que les comptes dudit exercice se soldent par un bénéfice de 441 716 €uros, décide sur la proposition du Président, d'affecter et de répartir ainsi qu'il suit ledit bénéfice, savoir :

- Distribution d'un dividende de 320 000 €uros,
- Le solde, soit la somme de 121 716 €uros en Report à nouveau.

L'actionnaire unique décide que ce dividende de 320 000 €uros, sera mis en paiement à partir d'une date qui sera fixée par le Président, et au plus tard le 30 septembre 2021.

POUR EXTRAIT
LE PRESIDENT

N° 2050-SD 2021

Certifié conforme à l'original

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : E.R.G. Environnement S.A.S.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 243, Avenue de Bruxelles 83500 La Seyne sur mer

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 4 4 0 2 4 [illegible] 3 [illegible] 4 0 0 1 6

Néant * ☐

Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 2 0

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	54 965	AG	51 566	3 398
	Fonds commercial (1)	AH	15 000	AI		15 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	18 719	AS	18 719	
	Autres immobilisations corporelles	AT	79 937	AU	40 092	39 846
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	13 411	BI		13 411
	TOTAL (II)	BJ	182 031	BK	110 377	71 655
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 674 675	BY	27 057	2 647 618
	Autres créances (3)	BZ	300 661	CA		300 661
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD	293 896	CE		293 896
	Disponibilités	CF	1 119 826	CG		1 119 826
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	25 819	CI		25 819
	TOTAL (III)	CJ	4 414 877	CK	27 057	4 387 820
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 596 908	IA	137 433	4 459 475

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** *

N° 2051-SD-2021

Désignation de l'entreprise : E.R.G. Environnement S.A.S. — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK :)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 :)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ :)	DG	
	Report à nouveau	DH	552 111
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	441 716
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 037 827
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	157 139
	TOTAL (III)	DR	157 139
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	900 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI :)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 239 489
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 002 312
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	57 641
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	65 068
	TOTAL (IV)	EC	3 264 509
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 459 475

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 364 509
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2052-SD 2021

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : E.R.G. Environnement S.A.S. — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	4 928 009	FH	FI	4 928 009
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 928 009	FK	FL	4 928 009
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	214 977
	Autres produits (1) (11)				FQ	42
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 143 029
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	688
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 828 104
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	77 731
	Salaires et traitements*				FY	1 403 934
	Charges sociales (10)				FZ	541 621
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	8 777
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	33 900
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	42 445
	Autres charges (12)				GE	3 375
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4 940 575
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	202 454
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	369
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	369
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	854
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	854
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(484)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	201 970

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2053-SD 2021

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : E.R.G. Environnement S.A.S. — Néant ☐*

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 898
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 898
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	14 816
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	14 816
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(10 918)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	9 556
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(260 220)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 147 296
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 705 581
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	441 716

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	203 355
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6		
	obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
PROVISION REMBOURSEMENT SUBVENTION SEDIMED	14 816	
REGULARISATIONS CLIENTS ET FOURNISSEURS		3 898

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

© Sage

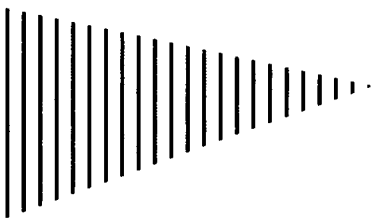

ERG Environnement

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERG Environnement

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société ERG Environnement,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'actionnaire unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ERG Environnement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

EY

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

EY

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 11 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

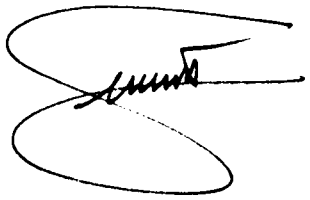

Xavier Senent

Bilan Actif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

E.R.G. Environnement S.A.S.

Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/20[illegible]
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	54 965	51 566	3 398	
Fonds commercial	15 000		15 000	15 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**69 965**	**51 566**	**18 398**	**15 000**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	18 719	18 719		
Autres immobilisations corporelles	79 937	40 092	39 846	47 646
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**98 656**	**58 810**	**39 846**	**47 646**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 411		13 411	15 067
TOTAL immobilisations financières :	**13 411**		**13 411**	**15 067**
ACTIF IMMOBILISÉ	**182 031**	**110 377**	**71 655**	**77 7[illegible]**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 674 675	27 057	2 647 618	1 867 216
Autres créances	300 661		300 661	210 826
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 975 336**	**27 057**	**2 948 279**	**2 078 042**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	293 896		293 896	23 074
Disponibilités	1 119 826		1 119 826	71 588
Charges constatées d'avance	25 819		25 819	36 400
TOTAL disponibilités et divers :	**1 439 541**		**1 439 541**	**131 062**
ACTIF CIRCULANT	**4 414 877**	**27 057**	**4 387 820**	**2 209 [illegible]**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	4 596 908	137 433	4 459 475	2 286 817

Bilan Passif

Période du 01/01/20 au 31/12/20

E.R.G. Environnement S.A.S.

Devise d'édition €

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	40 000	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			552 111	560 287
Résultat de l'exercice			441 716	1 824
		TOTAL situation nette :	**1 037 827**	**606 111**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**1 037 827**	**606 111**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			157 139	114 695
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**157 139**	**114 695**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			900 000	
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :	**900 000**	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 239 489	693 175
Dettes fiscales et sociales			1 002 312	758 813
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			57 641	51 282
		TOTAL dettes diverses :	**2 299 441**	**1 503 270**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			65 068	62 741
		DETTES	**3 264 509**	**1 566 011**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	4 459 475	2 286 817

Compte de Résultat (Première Partie)

E.R.G. Environnement S.A.S.

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition €

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 928 009		4 928 009	3 804 617
Chiffres d'affaires nets	**4 928 009**		**4 928 009**	**3 804 617**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			214 977	194 434
Autres produits			42	110
PRODUITS D'EXPLOITATION			**5 143 029**	**3 999 161**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			688	1 425
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			2 828 104	2 122 548
TOTAL charges externes :			**2 828 792**	**2 123 973**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			77 731	81 617
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 403 934	1 220 658
Charges sociales			541 621	466 169
TOTAL charges de personnel :			**1 945 556**	**1 686 827**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 777	7 912
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			33 900	2 997
Dotations aux provisions pour risques et charges			42 445	50 433
TOTAL dotations d'exploitation :			**85 122**	**61 342**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			3 375	156
CHARGES D'EXPLOITATION			**4 940 575**	**3 953 915**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**202 454**	**45 246**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

E.R.G. Environnement S.A.S. Période du 01/01/20 au 31/12/20

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**202 454**	**45 246**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	369	152
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	369	**152**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	854	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	854	
RÉSULTAT FINANCIER	**(484)**	**152**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**201 970**	**45 398**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 898	402
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	3 898	**402**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 816	1 246
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	14 816	**1 246**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(10 918)**	**(843)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	9 556	18 911
Impôts sur les bénéfices	(260 220)	23 820
TOTAL DES PRODUITS	**5 147 29**	**3 999 715**
TOTAL DES CHARGES	**4 705 58**	**3 997 891**
BÉNÉFICE OU PERTE	441 716	1 824

E.R.G. ENVIRONNEMENT S.A.S.

Annexe

Exercice
du 01/01/2020 au 31/12/2020

Montants en K€

S O M M A I R E

SOMMAIRE 2
1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE 3
1.1 Evénements principaux de l'exercice 3
1.2 Principes, règles et méthodes comptables 3
1.3 Evénements postérieurs à la clôture 3
1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables 3
2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN 3
2.1 Bilan actif 3
2.1.1 Fonds commercial 3
2.1.2 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux 4
2.1.3 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux 4
2.1.4 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation 4
2.1.5 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation 4
2.1.6 Crédit-bail – Montants en K€ 4
2.1.7 Postes du bilan relatifs aux entreprises liées 5
2.1.8 Immobilisations financières – Mouvements principaux 5
2.1.9 Actif circulant - Classement par échéance 5
2.1.10 Produits à recevoir 6
2.1.11 Valeurs mobilières de placement 6
2.1.12 Charges constatées d'avance 6
2.2 Bilan passif 6
2.2.1 Capital 6
2.2.2 Charges à payer 6
2.2.3 Montant des créances et des dettes d'impôt différé 7
2.2.4 Provisions pour risques et charges 7
2.2.5 Dettes financières – Classement par échéance 8
2.2.6 Crédit-bail – montants en K€ 8
2.2.7 Produits constatés d'avance 8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 8
3.1 Montant du chiffre d'affaire en K€ 8
3.2 Ventilation de l'effectif moyen 8
3.3 Résultat exceptionnel 8
3.4 Transfert de charges 8
3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€ 8
4. ENGAGEMENTS 9
4.1 Engagements mentionnés précédemment 9
4.2 Autres engagements hors-bilan 9
5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE 9
6. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ISSU DE LA LIASSE FISCALE 10
7. TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ISSU DE LA LIASSE FISCALE 11

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Evénements principaux de l'exercice

La crise du COVID-19 a eu un impact limité sur les activités et les états financiers d'ERG ENVIRONNEMENT.
La société a toutefois mis en place des mesures d'activité partielle, de télétravail, de prise de congés payés, de report de cotisations, ainsi que la souscription d'un prêt garanti par l'Etat.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par le règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

➔ Néant

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

➔ Néant

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Fonds commercial

Le fonds de commerce, exploité à La Seyne, a été acquis le 01.01.2002 pour un montant de 15 000 €.
Il ne fait pas l'objet d'amortissement. Toutefois, il pourrait faire l'objet d'une provision pour dépréciation si sa valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

2.1.2 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

➔ Néant

2.1.3 Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Nature de l'immobilisation	Montants en K€	
	Invest.directs	Crédit-bail.
Licences	4,4	

Le cerfa 2054-SD de la liasse fiscale est annexé en page 10 du présent document.

2.1.4 Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise.

2.1.5 Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements et aménagements de constructions	Linéaire	5 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriel	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport (neuf & occasion)	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau & Informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié en fonction de la durée de vie prévue.
Le cerfa 2055-SD de la liasse fiscale est annexé en page 11 du présent document.

2.1.6 Crédit-bail – Montants en K€

➔ Néant

2.1.7 Postes du bilan relatifs aux entreprises liées

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	37,7	
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie – Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	220,5	90,0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5,2	
Instruments de trésorerie – passif		

Charges financières		
Produits financiers		

2.1.8 Immobilisations financières – Mouvements principaux

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
Mouvements principaux de l'exercice : Variation des cautions.

2.1.9 Actif circulant - Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.10 Produits à recevoir

Rubrique	Montant en K€
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 238
Autres créances	55
TOTAL	1 293

2.1.11 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.12 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance, d'un montant de 26 K€, sont relatives à des loyers immobiliers (53%), des cotisations (18%) et de la sous-traitance (25%).

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de **4 000 actions** de **10 euros** de valeur nominale :

	Nombre d'actions	**Valeur nominale**	**Capital en K€**
Position début d'exercice	4.000	10	40
Mouvements :			
Réduction de capital	/		
Augmentation de capital	/		
Position fin d'exercice	4.000	10	40

2.2.2 Charges à payer

Rubrique	Montant en K€
DETTES	
Dettes fournisseurs	471
Dettes fiscales et sociales	409
Autres dettes	23
TOTAL	903

2.2.3 Montant des créances et des dettes d'impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :
Base

Indemnités pour départ retraite	42,4
Participation des salariés aux résultats	9,6
	52,0

Taux d'imposition : 28 %

Allègement de la dette future d'impôts en K€ : 14,6

2.2.4 Provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitutions par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour IDR	**114,7**		**42,4**				**157,1**
Total	**114,7**		**42,4**				**157,1**

Des provisions pour litiges, entrant dans le cadre de l'assurance RC ou décennale, sont constituées lorsque la responsabilité de la société est mise en cause et pour un montant plafonné à la franchise. Toutefois, lorsque la mise en cause pourrait éventuellement dépasser les montants pris en charge par l'assureur (caractère le plus souvent exceptionnel), une provision complémentaire est constituée et estimée de bonne foi (ces montants étant très difficiles à définir).
Il est à noter que les contrats d'assurance en géotechnique et en environnement constituent un problème majeur de la profession.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de 65 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres, s'élève à 291.609 € (charges sociales comprises).
Ce montant a été calculé en retenant un taux d'actualisation de 0,49 %, un âge de départ à la retraite de 62 ans pour les non cadres et 65 ans pour les cadres, un taux de progression des salaires de 2%, et l'utilisation des tables de mortalité INSEE 2014-2016.

Ce montant a été comptabilisé en provisions pour risques et charges au 31 décembre 2020 pour 157.139 €.

La valorisation du fonds constitué par les versements effectués auprès de SMABTP Vie, augmentés des interêts capitalisés au 31/12/2020 sont déduits de la provision globale brute, soit 134.470 €.

2.2.5 Dettes financières – Classement par échéance

Rubriques	Total	à 1 an au plus	entre 1 et 5 ans	plus de 5 ans
C/C Associés				

2.2.6 Crédit-bail – montants en K€

➔ Néant

2.2.7 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, d'un montant de 65 K€, sont relatifs à des subventions (83%), et des prestations de services (17%).

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Montant du chiffre d'affaire en K€

Prestations de services	**4.928**
Total	4.928

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	22
Agents de maîtrise et techniciens	10
Total	32

3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre une perte de (11) K€ correspondant principalement au remboursement partiel d'une subvention percue en 2017.

3.4 Transfert de charges

Les transferts de charges sont composés à 85 % de refacturations au groupe.

3.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€

		Résultat Net	Dont : Résultat exceptionnel
Résultat avant impôt		181,5	(10,9)
Impôt net de Credit d'impôt	- au taux de droit commun	(260,2)	(2,7)
Résultat après impôt		441,7	(8,2)

Méthode employée :
Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

4. ENGAGEMENTS

4.1 Engagements mentionnés précédemment

Note N°	Intitulés
Cf 2.2.6	- Crédit-bail

4.2 Autres engagements hors-bilan

Engagements reçus	Montants
Cautions bancaires	2,4 K€
Garantie bancaire sur PGE	810,00 K€

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

ABO HOLDING NV, société belge dont le siège est à : Derbystraat 55, 9051Sint-Denijs-Westrem

6. TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

(5) **IMMOBILISATIONS** N° 2054-SD 2021

Désignation de l'entreprise [illegible] Néant ☐ *

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations: [illegible]		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		DX		DY	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	[illegible]	KE		KF	[illegible]
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions – Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	[illegible]	KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	[illegible]	KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	[illegible]	LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN	[illegible]	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	[illegible]	1U		1V	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	[illegible]	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	[illegible]	OH		OJ	[illegible]

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste	Diminutions: [illegible]		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		[illegible] Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DO		D7	
INCORP	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	[illegible]	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions – Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions – Installations générales, agencements et aménagements des constructions		IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	[illegible]	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements, aménagements divers		IU		MM		MN	[illegible]	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	[illegible]	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG		NH	[illegible]	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IO		OX		OY		OZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	[illegible]	2F	[illegible]	2G	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ	[illegible]	NK	[illegible]	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	[illegible]	OL	[illegible]	OM	

7. TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ISSU DE LA LIASSE FISCALE

⑥ **AMORTISSEMENTS**

N° 2055-SD 2021

Designation de l'entreprise	[illegible]	Neant ☐ *

CADRE A — **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON		OP		OQ		OR	

CADRE B — **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général (NP + NQ + NR)		NW		Total général (NS + NT + NU)		NY		Total général (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	